

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE 2013

LA TORCHE (29) - LE 25 octobre 2013

Ordre du jour :

Rapport Moral du Président
Bilan de la saison écoulée
Rapport comptable de la saison écoulée
Budget prévisionnel 2014
Election du conseil d'administration
Questions diverses

Présents : 26 sur 48 membres actifs et honneurs

Conformément à l'article 7 des statuts les délibérations sont réputées valables (1/3 présent)

En l'absence du Président, l'Assemblée Générale est présidée par Nicolas WAREMBOURG Vice-Président de l'AFF.

1/ Rapport moral du Président -

En l'absence du Président Mathieu BONNO, après avoir souhaité la bienvenue et remercié tous les participants à cette Assemblée Générale, Nicolas WAREMBOURG donne lecture du rapport moral que Mathieu lui avait adressé par mail au préalable.

Rapport moral adopté à l'unanimité

2/ Bilan de la saison écoulée

Nicolas revient sur le tour 2013, un tour d'exception que l'on avait plus connu depuis de nombreuses années malgré une participation modeste sur chacune des épreuves. Sur le plan sportif les étapes de Leucate et de La Torche ont été un franc succès avec des validations de courses que nous n'avions plus enregistrées depuis 4 ans.

Sur le plan communication, tout le monde s'accorde à dire que le choix des prestataires a été le bon et que le travail réalisé par chacun d'entre eux a fait l'unanimité sur notre site internet.

Il est cependant abordé la problématique des photos à utiliser pour l'affiche. En effet, si historiquement on y mettait la photo des champions de France, se pose la question de savoir ce que l'on doit faire lorsque le (les) champion(s) navigue(nt) avec du matériel de marques non partenaires de l'AFF. La question reste ouverte pour le moment !

Merci à nos partenaires qui nous ont encore fait confiance cette année en particulier la Société ALTHO SAS commercialisant les chips « BRET'S ».

3/ Rapport comptable 2013

Sur le plan comptable le bilan de la saison est une nouvelle fois positif. Gilles présente les résultats provisoires de l'exercice qui laisse supposer un excédent prévisionnel d'environ 2000 euros après paiements de toutes les factures. Ceci s'explique par le fait que la prestation « Presse – Communication » n'a pas été assurée sur les étapes de La Ciotat et Leucate.

A noter que l'AFF a participé au financement de l'étape de Brest à hauteur de 750 euros pour la prestation « Aloha Attitude » (venu suppléer le club des Crocodiles de l'Elorn)

Avec un solde créditeur prévisible de 8 000,00 €uros sur le livret, les comptes de l'Association sont « sains » et permettent comme l'année dernière d'envisager l'avenir avec sérénité.

Rapport comptable adopté à l'unanimité

4 / Budget prévisionnel 2014

Les projets d'évolutions du tour en 2014 ne permettent pas d'envisager un budget prévisionnel précis. Il est cependant acquis que notre partenaire « BRET'S » nous renouvelle sa confiance en 2014. Compte tenu des incertitudes qui règnent sur le déroulement du tour 2014 et en raison du contexte économique, il est difficile de se prononcer à ce jour sur l'implication des marques. On croise les doigts pour que celles-ci nous accompagnent à nouveau.

Si rien ne change, le budget prévisionnel 2014 devrait être proche de celui présenté en 2013 tant en termes de recettes que de dépenses.

Proposition adoptée à l'unanimité

5 / Elections du conseil d'administration

Fanny AUBET a exprimé sa volonté de ne plus se représenter.

Marion MORTEFON est candidate pour la remplacer.

Tous les membres sortants du CA ont été réélus et Marion a été élue à l'unanimité.

Composition du Bureau :

Le bureau constitué en 2012 ne change pas et n'impose donc pas de modification de statuts.

Les commissions mises en place en 2012 sont reconduites et modifiées comme ci-après.

Rappel de la composition du bureau :

Mathieu BONNO Président.

Nicolas WAREMBOURG Vice-Président

Gilles BONNO Secrétaire Général

François BICHELOT Trésorier

Composition des commissions :

Commission « Slalom » : Marion Mortefon, Delphine Cousin, Nicolas Warembourg, Pierre Mortefon, Jocelyn De Souza, Tristan Algret.

Commission « Vagues » : Francis Nogué, Jules Denel et Mathieu Bonno

Commissions animation et communication: François Bichelot, Mathieu Bonno, Gilles Bonno, Nicolas Warembourg.

Commission « animation Féminine » : Marion Mortefon, Delphine Cousin, Nicolas Warembourg et Jocelyn De Souza.

6 / Divers :

A ce jour, la lisibilité sur le tour 2014 est encore assez floue. Cependant, d'après les éléments portés à notre connaissance, il serait organisé suivant le même schéma qu'en 2013, c'est-à-dire 4 étapes de slalom et 1 étape de vagues. Il est annoncé également un championnat de France « Elite » qui serait organisé par la FFVoile. Beaucoup s'interroge sur le fait que l'on puisse délivrer 2 titres de champions de France et sur l'avenir du Championnat de France promotion « Slalom ». Gilles annonce que des discussions vont être engagées entre la FFVoile et l'AFF et qu'elles devraient normalement être conclues par la signature d'une convention.

Il ajoute par ailleurs que pour le quota minimum féminin, d'après les éléments en sa possession celui-ci pourrait être revu à la baisse dès la saison prochaine. Il précise par ailleurs que ce quota ne s'applique pas qu'au funboard mais à l'ensemble des championnats de France Promotion. Des informations seront communiquées dès que ces éléments auront été validés par les deux parties.

Autres points abordés :

- Il est demandé que les horaires des briefings coureurs soient avancés à 11h30 pour les épreuves sur 3 jours pour un premier départ possible à 12h00. Les inscriptions seraient alors de 09h00 à 11h00. (*Attention cependant, ceci n'est possible que si tous les concurrents se sont préalablement préinscrits et ont payés leur adhésion à l'AFF – composition des poules !*)

- Les avis de course et les instructions de course doivent pouvoir être fournis au plus tard 3 mois avant l'épreuve. *(Gilles rappelle que concernant l'Avis de Course il a été mis en ligne en début d'année et qu'il était valable pour l'ensemble du championnat Slalom. Il y a eu effectivement quelques « coquilles » entre les IC et l'AC. Pour le championnat vagues, l'Avis de Course a effectivement mis en ligne tardivement, nous demanderons à la FFVoile de l'éditer beaucoup plus tôt. Les Instructions de Courses sont des documents qui doivent être mis à disposition sur demande au moment de l'inscription. Rien ne justifie donc une mise à disposition 3 mois en avance).*
- Aujourd'hui, sur une étape les « discards » s'appliquent à partir des 3^{ème}, 5^{ème}, 7^{ème} courses courues et validées. Il est demandé à ce que celles-ci soient portées à 4^{ème}, 7^{ème}, 11^{ème}. *(Pour Gilles cela ne devrait poser aucun problème, qu'il s'agisse de son programme ou du logiciel FREG ces règles peuvent être appliquées.)*
- Aujourd'hui, pour le championnat la « discard » s'applique uniquement sur les 3 premières étapes. Il est proposé d'appliquer cette règle sur toutes les étapes (donc y compris la finale) et de rendre obligatoire la participation à la dernière étape.

Ces points seront abordés lors de la rencontre FFVoile / AFF.

Le Secrétaire (Rédacteur)
Gilles BONNO

Le Vice Président
Nicolas WAREMBOURG

Le Président
Mathieu BONNO